



**Jacques Leitenberg**

Expert-comptable diplômé  
jacques.leitenberg@leitenberg.net

**Olivier Ecabert**

Agent fiduciaire avec brevet fédéral  
olivier.ecabert@leitenberg.net

**Jacques Rais**

Expert-comptable diplômé  
jacques.rais@leitenberg.net

**Joane Meyrat**

Experte-comptable diplômée  
joane.meyrat@leitenberg.net

**Alexandra Bioche**

Experte-comptable diplômée  
alexandra.bioche@leitenberg.net

bénévolat neuchâtel

Neuchâtel

Rapport de l'auditeur  
à l'Assemblée générale

Exercice 2021

---

**RAPPORT DE L'AUDITEUR SUR LES COMPTES ANNUELS  
A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE  
bénévolat neuchâtel, Neuchâtel**

---

En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de bénévolat neuchâtel comprenant le bilan et le compte de résultat pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

*Responsabilité du Comité*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 de bénévolat neuchâtel sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté que le système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels défini selon les prescriptions du Comité n'est pas documenté. Selon notre appréciation, le système de contrôle interne ne correspond pas à la loi suisse. Par conséquent, nous ne pouvons pas confirmer l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

La Chaux-de-Fonds, le 8 août 2022

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA

A blue ink signature consisting of stylized, overlapping lines.

Jacques Rais  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

A blue ink signature in a cursive script.

Olivier Ecabert  
Expert-réviseur agréé

**Annexes :** Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

	31.12.21 CHF	31.12.20 CHF
<b>ACTIF</b>		
Caisse	42	96
PostFinance	111 421	134 104
Actifs de régularisation	20 900	601
Mobilier et installations	1	1
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>132 365</b>	<b>134 803</b>
<b>PASSIF</b>		
Créanciers	10 649	7 160.39
Passifs de régularisation	13 940	24 807
	<b>24 589</b>	<b>31 967</b>
Réserve pour la formation du personnel	4 100	4 100
Réserve informatique	7 501	7 501
Réserve déploiement	10 000	10 000
Réserve Groupes de transport bénévoles	25 548	22 548
Réserve pour soutien juridique	10 000	10 000
Réserve transition gouvernance	3 300	3 300
Réserve communication (LORO)	6 999	6 999
Réserve ensemble-ne	3 429	3 429
Réserve Projets	6 400	6 400
	<b>77 276</b>	<b>74 276</b>
Bénéfice reporté	28 560	26 666
Excédent de produits	1 940	1 894
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>132 365</b>	<b>134 803</b>

## COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

	Comptes 2021 CHF	Budget 2021 CHF	Comptes 2020 CHF
<b>CHARGES</b>			
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires	202 676	247 443	163 200
Salaires heures supplémentaires	2 815	-	5 652
Prestations d'assurance & AIT	-	-	-2 340
Charges sociales et allocations familiales	34 495	-	24 351
Formation du personnel, réorientation prof.	5 781	2 000	1 366
Frais de déplacements et autres frais de personnel	2 111	2 300	974
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>247 877</b>	<b>251 743</b>	<b>193 203</b>
<b>Charges de prestations</b>			
Information, promotion, recrutement (speed meeting, communication, événements)	20 847	36 660	54 938
Formation des bénévoles	9 131	19 200	3 520
Coordination d'activités bénévoles	497	1 000	512
Soutien aux activités bénévoles (assurances chauffeurs)	15 045	17 800	18 288
Activités ESPACE	4 477	2 180	-
<b>Total Charges de prestations</b>	<b>49 997</b>	<b>76 840</b>	<b>77 258</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Loyer et autres charges locaux	10 890	10 968	8 454
Honoraires externes	4 893	4 600	4 966
Honoraires de tiers pour la gouvernance	-	-	7 700
Frais de comités / frais d'assemblée générale	3 098	2 000	2 796
Informatique	12 212	10 000	15 620
Autres frais administratifs	9 369	4 445	3 969
Frais financiers	308	-	-
<b>Total des Autres charges d'exploitation</b>	<b>40 770</b>	<b>32 013</b>	<b>43 505</b>
Charges exceptionnelles Covid	-	-	6 516
Attributions aux réserves	-	-	10 427
<b>Total des autres produits et charges</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 943</b>
<b>Total des charges</b>	<b>338 643</b>	<b>360 596</b>	<b>330 909</b>

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 (suite)

	Comptes 2021 CHF	Budget 2021 CHF	Comptes 2020 CHF
<b>PRODUITS</b>			
Contributions SCSP/base	300 000	299 296	288 000
Contributions SCSP/Socle 2	-	11 400	-
Contributions autres départements	10 100	10 100	-
Contributions d'autres institutions	-	-	2 790
Contributions Loterie Romande	18 000	17 800	20 000
Collecte Fundraising/Crowdfunding	-	-	-
Cotisations des membres	10 065	10 000	9 845
Formations & initiations	4 820	4 000	1 400
Prestations associatives	150	-	48
Autres produits de prestations	228	1 000	171
Recettes ensemble-ne	-	-	5 000
Recettes ESPACE	220	360	-
Produits exceptionnels - Assurances	-	-	4 249
Dissolution de réserves	-	-	7 700
<b>Total des produits</b>	<b>343 583</b>	<b>353 956</b>	<b>339 203</b>
<b>RECAPITULATION</b>			
<b>Total des charges</b>	<b>338 643</b>	<b>360 596</b>	<b>330 909</b>
<b>Total des produits</b>	<b>343 583</b>	<b>353 956</b>	<b>339 203</b>
	<b>4 940</b>	<b>-6 640</b>	<b>8 294</b>
Attribution à la réserve projets	-	-	-6 400
Attribution à la réserve groupe de transfert bénévoles	-3 000	-	-
<b>Excédent de produits (- charges)</b>	<b>1 940</b>	<b>-6 640</b>	<b>1 894</b>